

Fabien GUILLOT

Université de Caen Basse-Normandie
 IDEES-Caen - UMR CNRS 6266
 MRSH Caen
 Esplanade de la Paix
 14032 Caen Cedex
 fabien.guillot@unicaen.fr

De la dimension spatiale du contrôle social L'exemple de la frontière États-Unis / Mexique

Les changements idéologiques de ces dernières années ont considérablement transformé la nature des relations internationales. C'est aussi ce que traduit l'expression de « tournant sécuritaire » [Bigo, 1998 ; Kaplan, 2003 ; Ackleson, 2005 ; Guillot, 2009] observable aux frontières, mais pas uniquement. L'analyse doit porter tant aux limites externes des États, aux frontières, qu'au sein des sociétés, des pratiques, du point de vue des populations, de leurs conditions de vie comme de leurs mobilités.

L'exemple des États-Unis, depuis les attentats du 11 septembre 2001, est particulièrement symptomatique de cette évolution [Ackleson, 2005 ; Alden, 2008], sans en être le seul exemple (Union européenne). Presque une décennie après, on peut en mesurer les conséquences avec davantage de recul. Au nom de la « guerre au terrorisme », les mesures de contrôle et de surveillance

des lieux d'accès et de passage s'y sont multipliées. Les questions de sécurité et de contrôle sont au cœur de la doctrine politique et militaire américaine. Cette doctrine, si elle peut être analysée à partir des terrains d'engagements militaires afghan et irakien, doit aussi être appréhendée au niveau des frontières de l'État américain et sur l'ensemble de son territoire national. C'est ce qu'il est possible de faire en analysant la sécurisation du territoire (bien antérieure aux attentats du 11 septembre 2001)¹ avec la politique du *Homeland Security*. Cette politique a conduit à un renforcement des frontières et, dans le même mouvement, en l'affirmation d'un amalgame entre lutte contre le terrorisme et lutte contre l'immigration. Le cloisonnement de l'espace frontalier s'accompagne ainsi d'une politique de « tolérance zéro » vis-à-vis des migrants, des étrangers d'une manière plus globale et diffuse.

¹ Dès février 2001, bien avant les attentats du 11 septembre 2001, la commission Hardt-Rudman recommandait déjà la création d'une *National Homeland Security*

Agency. Voir U.S. Commission on National Security on 21st Century, vol. 3, *Roadmap for National Security: Imperatives for changes*, 2001.

En arrière-plan de la dimension spatiale du contrôle social, l'objectif est de traiter des évolutions des rapports sociaux notamment à partir des processus de sécurisation mis en place au niveau des frontières. Que ce soit au nord avec la frontière avec le Canada ou au sud avec la frontière avec le Mexique, les mêmes dynamiques de contrôle sont à l'œuvre. La frontière avec le Mexique concentre quantitativement davantage de moyens, notamment du fait de l'asymétrie migratoire et économique principalement. C'est un des faits à la fois des plus marquants et des plus anciens des rapports entre ces deux pays, et c'est ce qui justifie en partie le choix de concentrer la réflexion sur cette frontière.

Ce faisant, il s'agit de discuter d'une part, des liens entre rôles des frontières et évolutions des rapports sociaux structurés sur un impératif sécuritaire et de contrôle. Et, d'autre part, de montrer que ce qui se produit aux frontières des États-Unis traduit (et renseigne sur) un contexte social et

politique où le contrôle est devenu omniprésent, caractéristique de rapports sociaux asymétriques [Guillot, 2009]. C'est par l'analyse de la dimension spatiale du contrôle social que prend forme et réalité cet impératif sécuritaire.

La frontière est au cœur de l'analyse parce qu'elle est l'espace d'observation empirique des dynamiques à l'œuvre. C'est aussi parce qu'elle est un instrument à part entière des politiques de sécurité. C'est une séparation qui matérialise des souverainetés étatiques sur l'espace et les populations qui s'y trouvent (sens et fonction classique d'une frontière). Elle participe aussi d'un dispositif de contrôle social des populations, notamment de leurs mobilités, et constitue en cela, un instrument de contrôle *sur* et *par* l'espace. Cela conduit à devoir concevoir cette frontière sous une double réalité, celle d'un front militaire et celle d'un front social, l'usage du contrôle militaire et policier s'étendant à l'ensemble de la sphère sociale.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : IMMIGRATION ET TERRORISME, LES AMALGAMES DE LA *HOMELAND SECURITY*

À la frontière entre les États-Unis et le Mexique prennent corps des relations asymétriques matérialisées par l'érection d'une barrière de sécurité (*Secure fence*), marque du cloisonnement de l'espace et des populations. Si le cloisonnement de l'espace est une réalité différemment et inégalement vécue selon les situations sociales et les statuts des uns et des autres, la question de la mobilité et de la possibilité de traverser ces espaces cloisonnés permet également de saisir toutes les implications de l'asymétrie. Asymétrie pensée ici en tant qu'inégalité et différence de droits, de mobilités dans - ou d'accès à - certains espaces pour les populations.

Afin d'analyser la situation au prisme de la question du contrôle de et par l'espace, il faut – à grands traits au moins – esquisser les contours du contexte frontalier, base

empirique ici retenue. La frontière États-Unis / Mexique est, comme ailleurs, une construction historique « tumultueuse » [Vagnoux, 2003] autour de laquelle s'établissent des rapports sociaux anciens et parfois antagoniques. Ceux-ci se matérialisent par une réalité communément admise ayant pour expression concrète une asymétrie migratoire et économique forte [Guillot, 2009]. Sans prétendre ici apporter des développements détaillés, quelques faits et données permettent d'en prendre la mesure. La situation se caractérise par une forte asymétrie migratoire, c'est-à-dire une mobilité de populations très majoritairement structurée sur un flux du sud vers le nord. Cela modifie les équilibres démographiques, économiques, sociaux et culturels. Même si l'immigration s'est fortement réduite depuis 2009-2010 (où le nombre de migrants a baissé

pour la première fois), l'ancienneté du processus, sa durée et la forte asymétrie qui l'a caractérisé depuis longtemps continuent d'avoir des effets sur l'ensemble de la société américaine.

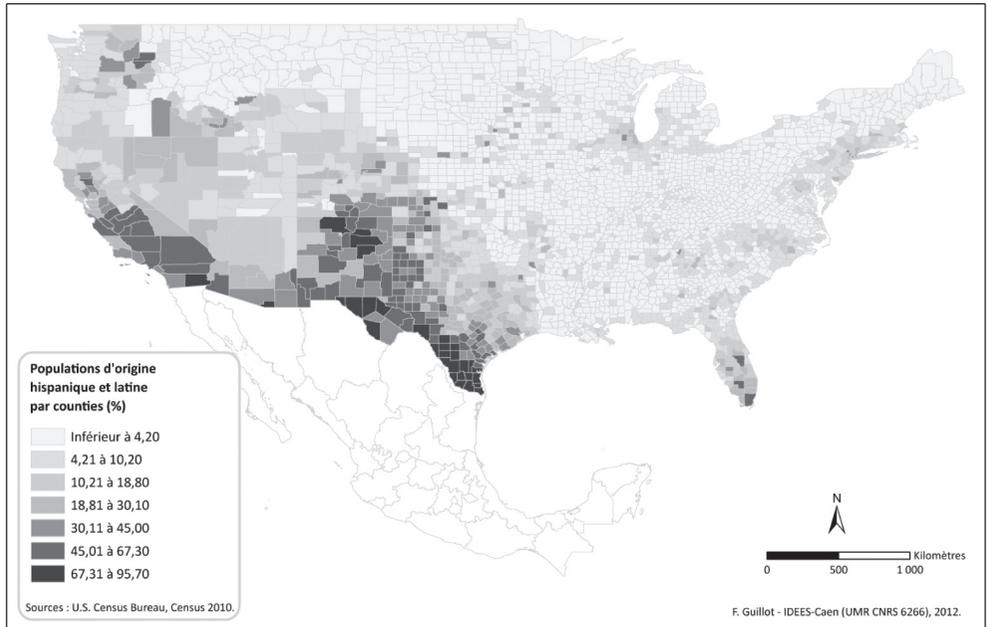
La présence hispano-latine aux États-Unis est importante et ancienne. Elle traduit un mouvement migratoire sans commune mesure ailleurs comme l'ont montré de nombreux travaux [Zuñiga, 1992 ; Collomp, Menendez, 1995 ; Farret, 2003 ; Castillo, 2006]. La part de la population d'origine hispano-latine installée aux États-Unis, atteint plus de 95% dans certains *counties* (fig. 1). En dépit des efforts constants (1965, fin des accords bilatéraux pour les *Braceros*, développement des maquiladoras...) pour juguler les flux, ceux-ci restent continus.

Concrètement, un des moyens de mesurer l'asymétrie migratoire consiste à estimer le nombre de migrants à partir du nombre d'arrestations à la frontière. Les autorités américaines estiment parvenir à intercepter entre un tiers et la moitié des migrants qui

tentent de passer à sa frontière sud. Si on prend en considération les chiffres fournis par les autorités américaines, le nombre des arrestations de migrants aux frontières des États-Unis s'élève à plus de 1,18 million de personnes en 2005. Tendance qui tend à diminuer, mais qui reste considérable comme en témoignent les 723 840 personnes encore arrêtées pour l'année 2008. Plus de 90% de ces personnes sont originaires de Mexique. Plus largement, les migrants originaires de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud représentent 99,3% des arrestations effectuées en 2008 par les *Border Patrol* américains [DHS ; CBP ; OBP, 2009].

Ces arrestations ont lieu dans 97,4% des cas à la frontière sud avec le Mexique, point de passage pour les migrants venus du Sud du continent américain. De plus, l'Office des statistiques de l'immigration du *Département du Homeland Security* (DHS) estimait en janvier 2008 que 11,6 millions de personnes immigrées sans autorisation vivaient en situation illégale aux États-Unis.

Figure 1. Migrations et présence hispano-latine au sud des États-Unis



Sources : U.S. Bureau, Census 2012.

F. Guillot - IDEES-Caen (UMR CNRS 6266), 2012.

Au niveau socio-économique, les effets sont aussi très importants. En premier lieu, en raison d'une main-d'œuvre conséquente et aisément exploitable (en situation régulière ou non) constituée de migrants, dont certains secteurs d'activité américains ne peuvent se passer (agriculture). Et, en second lieu, en raison de l'activité économique engendrée par l'envoi de fonds importants vers le pays d'origine par les migrants (*remesas*). Ces fonds directement produits par l'activité salariée des migrants employés officiellement et clandestinement aux États-Unis constituent une ressource conséquente pour les économies (flux de devises étrangères) des pays d'origine. Elle est vitale pour des millions de familles restées au pays afin de ne pas sombrer trop durablement et profondément dans la pauvreté. Cela caractérise une forte interdépendance des économies américaine et mexicaine dont l'ALENA en représente l'une des bases [Brajias, 1997 ; Menendez, 2001 ; Dautier, 2004 ; Turcotte, Deblock, 2004].

Dans ce contexte d'asymétrie migratoire et économique, et suite aux attentats perpétrés sur le sol américain, le rapport au territoire national, à la sécurité, s'est considérablement transformé sous les administrations

Bush (de janvier 2001 à janvier 2009). C'est en partie à cette période que se sont cristallisées les tensions autour de la question migratoire, perçue négativement, dans le contexte sécuritaire. Dans ce mouvement idéologique articulant migration et (in)sécurité, il y a le passage d'une inquiétude concernant la sécurité au sens militaire à une inquiétude au sens de la « sécurité sociétale » [Ackleson, 2005]. Ceci fait aussi partie intégrante des éléments de contexte. Cette (in)sécurité « sociétale » s'est ensuite également nourrie de l'insécurité sociale grandissante, produite par les crises qui ont touché l'économie américaine à partir de 2007 (crise des *Subprime*, crise immobilière, bancaire...). Les frontières s'imposent depuis lors comme des espaces sur lesquels se joue une partie de la bataille sécuritaire contre le terrorisme et l'immigration, à la fois ligne de défense et terrain de l'amalgame sociopolitique. Ce changement contribue à ce que chaque migrant soit dorénavant considéré comme un terroriste potentiel, ou tout au moins, comme un criminel, un délinquant, un suspect, un concurrent... Les discours politiques et les mesures coercitives qui en découlent ont ainsi pris forme dans la *Homeland Security*.

LA *HOMELAND SECURITY* ET LES LOIS SÉCURITAIRES AUX ÉTATS-UNIS

La sécurité s'impose de plus en plus dans les discours et les actions politiques dont les frontières traduisent bien souvent les mesures et effets. La mise en place du département de la *Homeland Security* et la multitude de lois qui ont été adoptées durant ces dernières années ont considérablement transformé les relations frontalières et les frontières, pas seulement aux États-Unis. L'adoption de nouvelles lois, la constitution d'un nouveau ministère, le *Department of Homeland Security* (DHS) et l'élaboration d'une stratégie nouvelle en matière de sécurité sont les grandes lignes qui structurent dorénavant la politique de sécurité aux États-Unis. L'objectif prioritaire est de

« protéger les États-Unis, [leur] peuple, [leurs] intérêts vitaux et [leur] modèle de société [face aux] terroristes qui utilisent contre [eux] l'ouverture de [leur] société (...) » [DHS, 2010, p. 15]. Pour y parvenir, le *Department of Homeland Security* doit répondre à cinq missions de sécurité intérieure :

1. Prévenir le terrorisme et renforcer la sécurité ;
 2. Sécuriser et gérer les frontières ;
 3. Appliquer et administrer les lois sur l'immigration ;
 4. Sauvegarder et sécuriser le cyberspace et
 5. Assurer la résistance aux catastrophes.
- [DHS, 2010, p. 19].

Cette nouvelle « donne » sécuritaire s'articule avec diverses lois votées au niveau des États américains ou de l'État fédéral (national). Plusieurs d'entre elles ont renforcé les dispositifs de sécurité pour entrer aux États-Unis, stigmatisant dans le même temps les migrants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Parmi celles-ci : le *Patriot Act* (2001, 2006, 2011), le *Homeland Security Act* (2002), l'*Enhanced Border Security and Visa entry Reform Act* (2002), le *Secure Borders, Economic Opportunity and Immigration Reform Act* (2007), ou encore l'*Arizona Senate approves Bill to confront Illegal Hirings* (2007), etc. Ces lois placent les frontières au centre de la lutte antiterroriste et de la lutte contre l'immigration et le travail clandestin. En 2010, afin d'augmenter les moyens pour sécuriser la frontière sud-ouest, les ports et de réduire le trafic illicite de personnes, des drogues, des devises et des armes [DHS, 2011], l'Administration Obama met en place l'*Emergency Border Security Supplemental Appropriations Act*.

Ces diverses lois incarnent toute la logique de la *Homeland Security*. Ce nouveau ministère créé au lendemain des attentats dans le cadre du *Homeland Security Act* a tout de suite pris une place considérable dans l'organisation politique du contrôle et de la sécurité aux États-Unis en rassemblant pas moins de 22 agences et départements administratifs – soit environ 180 000 employés – pour créer le *Département of Homeland Security* (DHS), avec un budget qui n'a cessé d'augmenter atteignant plus de 55 millions de \$ en 2011 [DHS, *Budget in Brief*, 2011]. Tout ce qui touche la sécurité du territoire est centralisé dans ce seul ministère aux moyens colossaux.

La *Homeland Security* est une politique de sécurité à différents niveaux et modes opératoires aussi bien dans le domaine interne (la sphère domestique) qu'international avec le principe du *Layerd defense* qui repousse plus loin les frontières de la sécurité des États-Unis. Sont ainsi distinguées les sphères domestiques et internationales (ou externes), mais elles sont de fait intégrées comme deux composantes de la politique de sécurisation du territoire national, devenu « *Homeland* » dans la bouche des dirigeants américains.

Le *Homeland* n'est pas un concept neutre². En même temps qu'il permet de l'opérer, il traduit un glissement idéologique important par rapport aux valeurs jusqu'ici défendues et incarnées par les États-Unis. L'arrivée de l'Administration Obama n'a pas fondamentalement changé la situation.

Il s'agit d'un concept qui partage avec son équivalent allemand « *Heimatland* » un lien avec un type de nationalisme ethnique et régionaliste qui ne trouve pas sa place dans le reste de la rhétorique originelle des États-Unis, ni dans leur construction identitaire fondée sur la migration, la colonisation, et un certain détachement des espaces locaux. Dans l'idée de *Homeland*, il n'y a pas de place dans la devise américaine : « *E pluribus unum* » (Un à partir de plusieurs). Le mot *Homeland* fait appel à l'essence du folklore de l'Amérique profonde et rurale, en apportant une note nativiste [Nieto Gómez, 2009, pp. 167-168].

Cette évolution idéologique repose sur le choix du mot *Homeland* qui incarne un processus de mystification d'une communauté originelle, c'est-à-dire aux lignées communes (*common bloodlines*) dont les droits

² On retrouve l'usage de ce mot dans des contextes historiques bien particuliers. Il fait tout d'abord écho aux termes allemands de « *Heimat* », « *Heimatschutz* », « *Heimwehr* » utilisés par les nazis pour incarner le lien entre la race et le sol. Il est aussi utilisé dans une approche raciale reposant sur la pureté et la ségrégation en 1969 dans une loi de l'Afrique du Sud menant une politique d'Apartheid à l'égard des populations noires, avec la *Bantu Homelands Citizenship Bill* qui avait

pour fonction de renvoyer les populations noires vers leur localisation supposée originelle et de les exclure de ce fait de certains espaces sud-africains qui leur étaient interdits. Enfin, on en trouve aussi une évocation en diverses occasions lorsque des groupes sociaux aspirent à la création d'un État qui leur soit propre, comme en témoigne par exemple la rhétorique sioniste lorsqu'elle use de l'expression de « *Jewish Homeland* » [Kaplan, 2003].

sont imprescriptibles (birthright), mais fait aussi référence aux notions d'homogénéité raciale et ethnique. Cela conduit à exclusion de fait toute personne qui n'entre pas dans ce cadre de définition.

Although supporting the homeland, [...], calls for a unified nation, the meaning of homeland has an exclusionary effect that underwrites a resurgent nativism and anti-immigrant sentiment and policy. Where is there room for immigrants in the space of the homeland as a site of native origins, ethnic homogeneity, and rootedness in common place and past? How could immigrants possibly find inclusion in the homeland ? [Kaplan, 2003, p. 87].

Une autre conséquence relevée est celle qui se matérialise par une politique de fortification du territoire national (*domestic*) et qui autorise, le cas échéant, à traverser unilatéralement les frontières pour assurer la sécurité [Kaplan, 2003].

Ainsi se trouve incarné l'amalgame de la *Homeland Security* qui mélange lutte contre le terrorisme et lutte contre l'immigration, non seulement à l'intérieur du territoire national américain, mais aussi à l'extérieur. C'est en cela que les deux axes (interne et externe) de la politique de sécurité des États-Unis se trouvent liés. Les frontières sont les lignes de défense qui se situent non seulement aux abords immédiats du pays, mais aussi bien plus en amont dans les ports et aéroports du reste du monde, comme en témoigne la mise en place du *Container Security Initiative* (CSI), du *Custom-Trade Partnership Against Terrorism* (C-TPAT) ou encore du *Passenger Name Record* (PNR) et l'*Advance Passenger Information* (API) à partir de 2002.

Enfin, cette politique de sécurité interne et externe caractérise la nouvelle stratégie en matière de politique de sécurité. Toutes les administrations publiques ainsi que des acteurs privés, au niveau national (Fédéral) ou local (État, Comtés...), sont parties prenantes de cette politique de sécurité en tant que *first responders* (premiers secours). À cela s'ajoute une stratégie de développement des systèmes de protection mettant à contribution les secteurs scientifiques, de la recherche, afin d'avoir les moyens de contrer une nouvelle attaque terroriste. C'est ce qu'incarne par exemple le *Science shield* (« bouclier de science ») qui se décline en *Bio-shield* ou encore dans les recherches en matière de lutte contre la « cybercriminalité »³. Tous ces domaines sont reliés au sein de cette stratégie globale de contrôle et de sécurité, à la fois nationale et internationale.

Dès lors, « la sécurité du territoire américain passe par la sécurité mondiale », ce qui explique en partie la place que prennent les espaces frontaliers dans cette stratégie. Les frontières sont apparues comme trop « poreuses » et constituent autant de vulnérabilités vis-à-vis du terrorisme. Ce discours est au fondement de deux processus que l'on rencontre au niveau de la frontière entre le Mexique et les États-Unis : la militarisation et la surveillance de la frontière par des milices privées (*Minuteman, American Border Patrol*) supplétives des *Border Patrol*, et la construction de la *Secure Fence*. C'est cette réalité à laquelle les migrants venus du Mexique se heurtent tout le long de la frontière. Réalité qui matérialise le contrôle *de et par* l'espace.

³ Ces éléments ont été rendus publics depuis la parution en février 2003 de *National Strategy to Secure Cyberspace* qui détaille les axes stratégiques de la politique

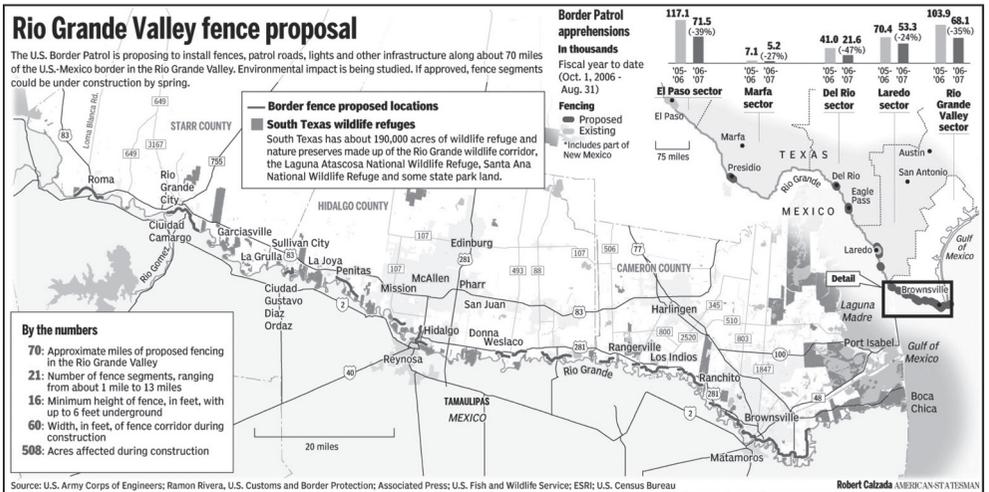
de sécurisation des réseaux Internet notamment. Disponible en ligne : http://www.us-cert.gov/reading_room/cyberspace_strategy.pdf [Dernière consultation avril 2012]

EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES À LA FRONTIÈRE : ÉLÉMENTS SUR UN « RIDEAU DE FER CONTRE LE SUD »

La construction de la barrière de contrôle et de sécurité se poursuit et prend deux formes principales. Il y a tout d'abord la construction en « dur » d'une barrière de béton et d'acier (entre 4 et 6 mètres selon les endroits), mêlant barrière d'acier et grillage pour empêcher le passage des piétons et véhicules. Divers projets sont en cours ou sont achevés. Par exemple, les *Pedestrian Fence* (le PF225) consistent à construire sur environ 362 km une barrière contre le passage des piétons.

De la côte pacifique au golfe du Mexique, la construction du mur frontalier avance à un rythme soutenu, répondant ainsi aux prérogatives de sécurisation de la frontière fixées dans le cadre de la *Homeland Security* et dont la *Custom and Border Protection* (CBP) a la charge. Début 2009, le *Department of Homeland Security* déclarait que plus de 595 km de barrière piétonne avaient été construits, dans le cadre des Programmes d'Infrastructures Tactiques (*Tactical Infrastructure Program*).

Figure 2. Carte de la construction de la barrière à la frontière du Mexique et des États-Unis



Sources : U.S. Army Corps of Engineers; Ramon Rivera, U.S. Customs and Border Protection; Associated Press; U.S. Fish and Wildlife Service; ESRI; U.S. Census Bureau; Robert Calzada American-Statesman.

À cela s'ajoutent d'autres infrastructures, notamment les routes et chemins de ronde pour les *Border Patrols*. Cet ensemble vise à dissuader les migrants illégaux de passer la frontière. C'est l'objectif des divers acteurs, élus politiques, riverains de la frontière, militaires américains qui mettent la pression sur les autorités fédérales pour renforcer et construire cette barrière anti-terroriste et anti-immigrants.

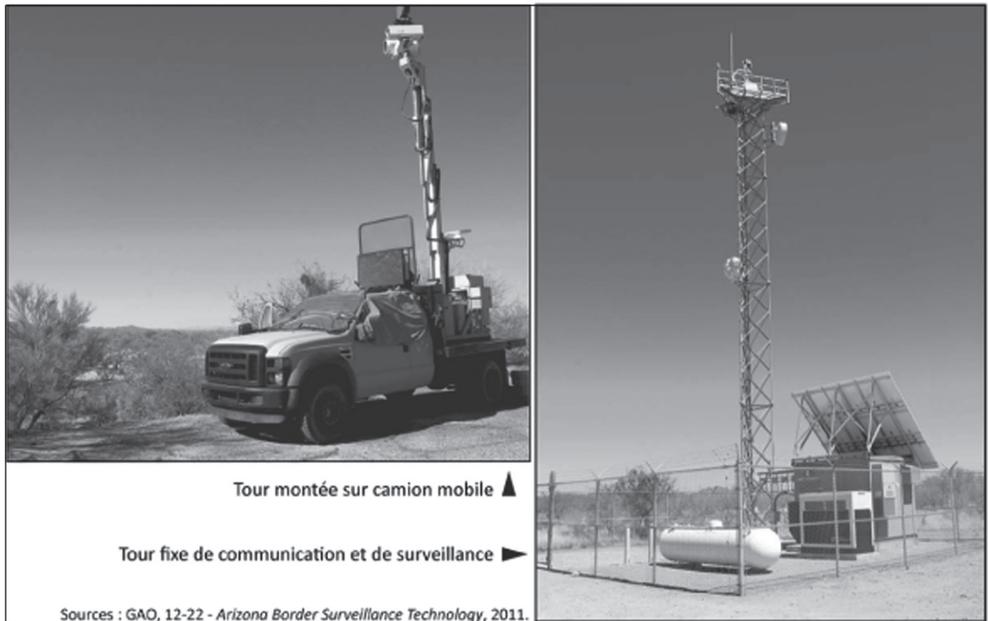
Depuis novembre 2005, la *Secure Border Initiative* (SBI), plan pluriannuel de sécurisation, est mis en place sous l'autorité du

Department of Homeland Security (DHS) pour protéger les frontières de l'Amérique et réduire l'activité transfrontalière illégale. Pour cela, un investissement substantiel est effectué aussi bien dans les domaines de la technologie, des infrastructures et des personnels mobilisés à la frontière. Le SBI est un outil ayant pour but de clarifier et de coordonner les missions afin de gagner en efficacité en matière de sécurisation. La construction de la barrière de sécurité, mur en « dur », clôture grillagée, barrière anti véhicule ou piétonne, technologique à grand renfort de

détecteurs, tous ces éléments matérialisent le « rideau de fer contre le sud » (fig. 2 et 3). Toute une série de projets s'est peu à peu réalisée dans le cadre de la *Secure Border Initiative* (SBI), d'abord sur la partie ouest de la frontière en Californie et Arizona,

puis sur la partie est, au Texas. La constante est de fermer cette frontière par un mur ou une barrière. Plus d'un tiers de la distance totale de la frontière est déjà fermé totalement aux passages d'êtres humains et de véhicules, ou seulement aux véhicules.

Figure 3. Tours fixe et mobile de la Secure Fence en Arizona



Sources : GAO, 12-22 - Arizona Border Surveillance Technology, 2011.

Comme on peut le constater à partir des relevés sur le terrain, des cartes qui sont élaborées ou encore des projets engagés ou en cours d'élaboration (tableau 1), le dispositif de sécurisation tout le long de la frontière avec le Mexique repose sur la mobilisation de moyens électroniques et de matériels militaires afin d'en contrôler les accès.

La barrière électronique, la *Virtual Secure Fence*, est la seconde forme que prend la frontière en plus des murs en « dur ». La *Virtual Secure Fence* s'inscrit de plain-pied dans la politique de sécurisation et de contrôle des frontières. D'abord en partie expérimentale, elle a été déployée sur le terrain à grands frais sous l'impulsion de l'Administration Bush. Au sud de Tucson, l'exemple du « projet 28 » est une expéri-

mentation engagée par l'entreprise Boeing pour le compte du *Département de la Homeland Security* (d'octobre 2006 à février 2008) afin de mener une expérience pilote pour tester l'efficacité d'une barrière de sécurité électronique dans le cadre de la surveillance de la frontière (fig. 4).

L'ensemble de ce dispositif expérimental a coûté 31 millions de dollars répartis en deux tranches : 20,7 millions de dollars pour la phase expérimentale entre octobre 2006 et février 2008, auxquels s'ajoutent 10,6 millions de dollars pour la maintenance et la logistique entre décembre 2007 et décembre 2009 [GAO 11-06, 2010, p. 6]. L'entreprise Boeing est d'ailleurs le principal partenaire de cet immense chantier – et marché – que représentent les 3 200 km de la frontière

Tableau 1. Les projets de sécurisation des frontières américaines

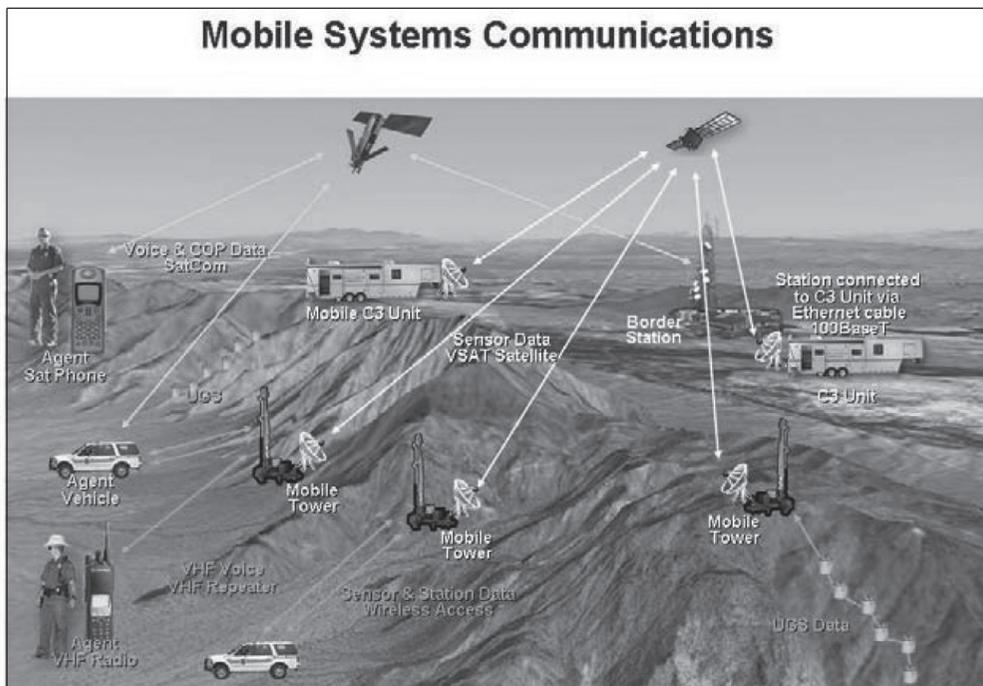
Projets	Dimension et localisation	Type	Objectifs	Partenariat	État
C3I	Déployé dans tout le pays dans différents centres.	Technologique. - Centre de commandement, de contrôle, de communications et de renseignement. - Plateforme d'échange et d'analyse des informations recueillies sur le terrain (COP).	- Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - identifier et classer les informations ; - aider à la prise de décisions tactiques et opérationnelles.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Actif depuis 2007 et mis à jour en continu
AJO-I	Déployé sur 48 km de frontière avec le Mexique, au sud d'Ajo, en Arizona dans la zone du Monument national d'Organ Pipe Cactus.	Technologique. - Réseau de 6 tours (caméras, détecteurs) ; - 6 tours de communication ; - 200 détecteurs au sol ; - construction de 32 km de routes.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Actif en 2010
El Paso Phase I	Déployé sur 120 km dans le secteur d'El Paso près de Fort Hancock, à Fabens et Ysleta au Texas.	Technologique. - Réseau de tours (caméras, détecteurs, radars, équipement de communications) ; - nouveaux véhicules ; - détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing.	Planifié, mais pas encore mis en place.
El Paso Phase II	Déployé sur 312 km dans le secteur d'El Paso au Texas et au Nouveau-Mexique (Lordsburg, Deming et Santa Teresa).	Technologique. - Système de tours équipées de caméras, de détecteurs radars et d'équipement de communications ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.
Northern Border	Déployé sur 56 km à la frontière nord avec le Canada, au niveau de Clair River Street et sur 24 km de la rivière Niagara et sur une partie du lac Champlain.	Technologique. - Système de surveillance vidéo nocturne et diurne ; - Radar et détecteur de mouvements ; - 3 systèmes de surveillance mobiles.	Déployer les moyens de relier au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Surveillance aérienne, maritime et terrestre sur la frontière Nord ; - Surveiller les entrées portuaires (Port of Entry, POE) ; - accéder aux informations du terrain en temps réel.	- CBP (Custom Border Patrol) - USCG (Gardes-côtes) - Boeing	Actif avant la fin décembre 2009.
Project 28	Déployé sur 45 km de la frontière avec le Mexique, au sud de Tucson, Arizona, non loin de Sasabe.	Technologique. - Capteurs, vidéo et radars ; - 9 tours mobiles ; - 50 véhicules ; - Télécommunication satellite.	Projet expérimental « pilote ». Tester en grandeur nature des moyens techniques avant de les développer à grande échelle.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	Actif depuis février 2008.
Tucson Sector	Déployé sur 421 km de frontière avec le Mexique, dans le secteur de Tucson entre la ligne du comté de Yuma et la limite de l'État du Nouveau-Mexique.	Technologique. - Système de tours (caméras, détecteurs, radars et équipements de communications) ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.
TUS-1	Déployé sur 37 km de la frontière avec le Mexique, au sud de Tucson, Arizona, non loin de Sasabe et d'Ariz (un Port of entry sur la frontière).	Technologique. - 9 tours fixes (radars, détecteurs, caméras) ; - 8 tours de communication ; - 200 détecteurs au sol ; - Amélioration de 10 km de routes	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	Débuté au 1er trimestre 2009.
Yuma Sector	Déployé sur 201 km de frontière, dans le secteur d'El Centro et d'Imperial Sand Dunes, ce qui inclut San Luis Port of Entry (POE), Arizona.	Technologique. - Système de tours (caméras, détecteurs, radars et équipements de communications) ; - nouveaux véhicules ; - des détecteurs au sol.	Relié au COP du C3I, 24 heures sur 24. - Accéder aux informations du terrain en temps réel ; - Détecter et dissuader les entrées illégales depuis le Mexique.	- CBP (Custom Border Patrol) - Boeing	À l'étude, mais non engagé.

Sources : Department of Homeland Security, Secure Border Initiative, 2009.

avec le Mexique. Cette barrière repose sur un concept simple *a priori* : avoir recours à des systèmes de surveillances technologiques (téléprésence) comme des senseurs, des capteurs, en utilisant des radars, des caméras infrarouges, des détecteurs de mouvement, des appareils d'enregistrement des vibrations du sol, etc. L'observation de la frontière, de ce qui s'y passe et de qui tente d'y passer, est

l'objectif central de l'ensemble de ce système. Pour cela, le gouvernement américain use de matériels et de technologies militaires. Il utilise par exemple des drones et mobilise non seulement ses services de sécurité (Police, armée, gardes-côtes, douanes...), mais associe également des firmes privées, comme Boeing, qui développent des moyens de contrôle sophistiqués.

Figure 4. Schéma de la Virtual Secure Fence de Boeing



Sources : Boeing Communication, Integrated Defense System, mars 2008.

Selon un document public diffusé par Boeing l'ensemble du dispositif expérimental « Projet 28 » se compose de neuf tours mobiles, équipées de détecteurs de mouvements et de senseurs, de 50 véhicules dotés de moyens informatiques embarqués et de télécommunication. Ce sont donc plusieurs lignes de clôture qui se superposent au niveau de la frontière, auxquelles s'ajoutent des moyens humains, aériens et technologiques sans commune mesure.

Depuis, janvier 2011, le programme piloté par l'entreprise Boeing est abandonné. Cependant,

la sécurisation de la frontière se poursuit à l'aide de drones, de l'imagerie thermique et de senseurs. L'ensemble des dispositifs du programme de contrôle et de sécurisation de la frontière s'élève à plus de 847 millions de dollars sur la période septembre 2006 à mars 2011 [GAO 11-06, 2010, p. 7]. Aux moyens technologiques, s'ajoute la présence humaine. Sur cette frontière ultra sécurisée, différents types d'acteurs interviennent quotidiennement. Il y a les quelque 15 000 agents du corps des *Border Patrol* auxquels s'ajoutent 3000 hommes de la Garde nationale.

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE TRI : DE L'ESPACE DU CONTRÔLE À LA BIOMÉTRIE

L'espace du contrôle constitue un lieu de passage où le rapport à l'autre est un rapport de domination où se matérialisent les inégalités. Il y a ceux qui passent sans qu'on exige trop de leur part. Une nationalité ou une origine géographique catégorise les gens et leur indique la « bonne » file d'attente pour passer comme dans les aéroports et dans les points d'entrée et de sorties aux frontières des États. Chacun devenant un maillon d'un flux continu qu'il s'agit de traiter le plus rapidement possible, car le temps d'attente est l'ennemi de la mobilité. Parfois, un « simple » contrôle rapide de quelques papiers administratifs (une pièce d'identité, un passeport...), un passage dans un portique de détection et quelques informations biométriques rassemblées sur une puce suffisent à ouvrir la porte du point de contrôle. Pour autant, cela peut aussi être un espace où l'on meurt, où le contrôle dure longtemps, où la file d'attente s'allonge et dans laquelle ce n'est pas tant une mécanique des flux qui gouverne le choix, qu'une mécanique de sélection implacable [Ritaine, 2009 ; Guillot, 2009].

On est dans un face-à-face avec un autre homme qui se trouve investi d'un pouvoir par délégation dont il use et peut abuser [Bigo, 2007 ; Bennafla, Peraldi, 2008]. Par ailleurs, si les papiers administratifs, les données biométriques et les portiques qui scannent ont tendance à dématérialiser la nature de ce pouvoir, il n'en demeure pas moins présent, tout aussi dominant. Le contrôle est une question politique. Les rayons invisibles des détecteurs et la trace numérisée d'une empreinte ADN sont certes bien moins concrets qu'une fouille au corps, bien moins long qu'un interrogatoire, mais tout aussi intrusifs et réels. C'est ce qui fait de l'impératif sécuritaire, un « moyen de domination politique et de filtrage social » [Guillot, 2009], en faisant du « *bios* le cœur même de tout système d'identification et de surveillance » [Ceyhan, 2006]. Dès lors, « le bios, qui devient ainsi la preuve de l'identité, se transforme en même temps en marqueur de la légalité ou de l'illégalité de l'existence d'une personne dans la cité et même au-delà » [Van Der Poeg, 1999 ; Ceyhan, 2006].

CONCLUSION : CLOISONNER POUR SÉCURISER : NOUVEAU « *CONTAINMENT* » ET CONTRÔLE SOCIAL PAR L'ESPACE ?

La situation de la frontière États-Unis / Mexique illustre avec force la dimension spatiale du contrôle social. D'espace contrôlé, la frontière devient espace du contrôle où les rapports de pouvoir traduisent des asymétries entre acteurs (populations, polices, douanes, États...). Les processus à l'œuvre se caractérisent souvent par une opposition violente (phénomènes de domination/résistance) entre acteurs et doctrines politiques. Cela conduit à la production de formes frontalières très marquées matériellement et symboliquement, à proportion d'une certaine manière, aux moyens mis en œuvre par

chaque acteur (pas seulement des États) et aux objectifs poursuivis par ceux-ci.

Le cloisonnement tend à s'imposer en plusieurs endroits dans le monde, souvent au niveau des frontières entre États, mais aussi sur des terrains de conflit et de guerre, par exemple à Bagdad autour de la zone verte sécurisée. On la rencontre, dans des versions plus ou moins édulcorées, dans les lieux de passage de l'immigration (Ceuta, Melilla, Lampedusa, Ciudad Juarez, etc.), parfois même jusque dans certaines villes ou certains quartiers où sont séparés les habitants (Belfast, Jérusalem...). Là encore, le cloi-

sonnement de l'espace et la séparation apparaissent comme une des expressions des rapports sociaux.

Le recours au mur et au cloisonnement des sociétés et groupes sociaux est un phénomène qui doit être replacé dans un contexte plus général, pour comprendre les mécanismes de construction et les bases idéologiques sur lesquelles reposent ces processus sociaux.

Si les contextes sont bien distincts, pour autant, deux constantes orientent les choix en matière de politique intérieure et extérieure : la sécurité et la peur d'être attaqué. Ce sont en effet ces deux raisons qui sont invoquées pour justifier le cloisonnement et incarner ce qui s'apparente à une politique d'endiguement (*Containment*)⁴ face à une double menace aux yeux des responsables politiques : la menace terroriste et la menace migratoire. Sans qu'il n'y ait de lien évident, l'amalgame entre terrorisme et migration conduit à un même traitement sur le terrain : la construction de murs et le renforcement des contrôles. La lutte contre le terrorisme est devenue l'argument massue pour légitimer la construction de murs. Ainsi, sur le territoire américain à sa frontière du sud, ou ailleurs en Europe, force est de constater que le recours au cloisonnement, le plus hermétique possible, est aujourd'hui courant et admis. Il faut assurer une sécurité maximale dans la zone qui concentre le plus d'enjeux, le cœur même d'un pouvoir, d'un État, d'un pays. C'est l'incarnation du sanctuaire en tant qu'espace non ouvert et librement accessible, sauf à être dûment autorisé à y pénétrer.

S'impose l'image de citadelle assiégée qui se défend face à une menace venue de l'extérieur. C'est la base idéologique de la *Homeland Security* qui tend à sanctuariser l'État américain. Les frontières sont au premier

rang de cette politique de contrôle et de sécurisation, ce que traduisent en acte la sécurité frontalière (*Border Secure*) et la barrière de sécurité (*Secure Fence*). La barrière et le mur sont produits de ces rapports sociaux frontaliers. Eux-mêmes sont inscrits dans une représentation géopolitique qui transforme non seulement les perceptions du territoire national et des voisins, mais plus largement, les rapports aux autres et au monde extérieur, conduisant à une tendance au repli sur soi. On retrouve cette préoccupation également en Europe. Les formes frontalières de l'Europe caractérisent un mouvement incrémental de renforcement des dispositifs de contrôles des populations et des dimensions spatiales et temporelles de leurs pratiques.

Pris isolément, ces éléments permettent de mesurer en partie l'importance d'un processus plus global qui ne se limite pas au seul impératif sécuritaire. La volonté est aussi de contenir sur un espace circonscrit (cloisonné), les catégories d'individus, les groupes sociaux rejetés, dont on craint (et auxquels on refuse) la liberté de mouvement et d'installation. Pauvres, étrangers, migrants, ils incarnent l'altérité, ceux dont il faut se distinguer malgré la proximité spatiale. L'asymétrie frontalière et tout ce qui peut entretenir les différences et les inégalités, ce qui maintient le rapport de domination, sont la matérialisation de cette volonté de distinction. L'impératif sécuritaire comme le cloisonnement de l'espace et le renforcement des frontières révèlent cette réalité des rapports sociaux. Le contrôle, dans sa forme la plus visible ou la plus dématérialisée, est tout aussi intrusif, matérialisant le processus de surveillance et de contrôle social.

En effet, la nouvelle configuration de la sécurité globale ne tolère plus l'existence de « zones grises » territoriales, c'est-à-dire peu

⁴ Cela fait référence à la politique mise en place par les États-Unis pour contrer l'avancée du communisme, tout au moins d'en contrôler et d'en canaliser l'essor dans le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Même si les processus visés – une idéologie et un modèle

de société dans un cas et le phénomène social migratoire dans l'autre – n'ont, *a priori*, que peu de liens, la logique des réponses adoptées est, elle, similaire en bien des aspects.

ou mal contrôlées, et rogne sur la sphère privée, sur l'intime de chaque individu. La frontière est considérée comme une de ces zones où il faut affirmer sa présence et son pouvoir. Les discours comme les actes traduisent une volonté de reconquête et d'affirmation de sa souveraineté. C'est ce que matérialisent non seulement les politiques

prises en place et les moyens déployés, mais aussi l'activité de ces « milices citoyennes » le long de la frontière et le recours à la biométrie. Cet ensemble représente une autre forme d'asymétrie politique et militaire qui est une traduction des rapports de domination qui interfèrent avec les libertés individuelles et collectives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACKLESON Jason (2005), Constructing security on the U.S.-Mexico border, *Political Geography*, vol. 24, pp. 165-184.

BENNAFLA Karine, PERALDI Michel (2008), Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions, *Cultures & Conflits*, n° 72, hiver, [En ligne], URL : <http://conflits.revues.org/index17383.html>

BIGO Didier (dir.), (2007), Circulation et archipels de l'exception, *Cultures & Conflits*, n° 68, hiver.

BIGO Didier (1998), L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 14, n° 1, pp. 25-45.

BRAJAS Ismael Aguilar (1997), Zonas libres en Estados Unidos : algunas implicaciones para la política económica y comercial de México, *Revue de la Frontera Norte*, vol. 9, n° 17, janvier-juin, pp. 33-60.

BUSTAMANTE Jorge A. (2000), Migracion irregular de Mexico a Estados Unidos. Diez años de investigación del proyecto Cañon Zapata, *Revue de la Frontera Norte*, vol. 12, n° 23, janvier-juin, pp. 7-49.

BUSTAMANTE Jorge A. (1989), Frontera Mexico-Estados Unidos ; reflexiones para un marco teorico, *Revue de la Frontera Norte*, vol. 1, n° 1, janvier-juin, pp. 8-24.

CASTILLO Manuel Angel (2006), La migration de transit au Mexique : odyssees, risques et coûts, *Migrations et société*, vol. 18, n° 107, septembre-octobre, pp. 105-117.

CEYHAN Ayse (2006), Enjeux d'identification et de surveillance à l'heure de la biométrie, *Cultures & Conflits*, n° 64, hiver [En ligne], URL : <http://conflits.revues.org/index2176.html>

CEYHAN Ayse (1997), États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ?, *Cultures & Conflits*, n° 26-27, pp. 235-254.

COLLOMP Catherine, MENENDEZ Mario (dir.) (1995), *Amérique sans frontière. Les États-Unis dans l'espace nord-américain*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 232 p.

CRUZ PIÑERO Rodolfo (1990), Mercados de trabajo y migración en la frontera norte : Tijuana, Ciudad Juarez

y Nuevo Laredo, *Revue de la Frontera Norte*, vol. 2, n° 4, juillet-décembre, pp. 61-93.

DAUZIER Martine (coord.) (2004), *Le Mexique face aux États-Unis. Stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA*, Paris, L'Harmattan, 258 p.

DE BOISGROLLIER Nicolas (2006), Les incohérences de la politique de Homeland Security, *Politique américaine*, n° 3, hiver, pp. 99-112.

DHS (2011), *Report on the Assessment of the Secure Border Initiative-Network (SBI-net)*, janvier, 17 p., [En ligne], URL : <http://www.globalsecurity.org/security/library/report/2011/sbi-net-assessment.pdf>

DHS (2010), *Quadrennial Homeland Security Review Report. A strategic Framework for a Secure Homeland*, février, 108 p., [En ligne], URL : http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/qhsr_report.pdf

DHS (2003), *The National Strategy to Secure Cyberspace*, février, 76 p. [En ligne], URL : http://www.us-cert.gov/reading_room/cyberspace_strategy.pdf

FARET Laurent (2003), *Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS éditions, 351 p.

FAZIO Carlos (2007), Mexique-États-Unis : du traité de libre-échange à l'Alianza para la Seguridad y la Prosperidad de América del Norte, *Outre-Terre*, n° 1, pp. 111-121.

FERNÁNDEZ Raül (1989), Mexico's Northern Border Region and US Relations, *Revue de la Frontera Norte*, vol. 1, n° 2, Julio-diciembre, pp. 35-51

GUILLOT Fabien (2009), Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne / Maroc, Israël / Liban / Palestine, Thèse de l'Université de Caen, 497 p.

GAO (2011), « Arizona Border Surveillance Technology. More Information on Plans and Costs is Needed Before Proceeding », dans *United States Government Accountability Office Report to Congressional Committees*, 12-22, novembre, 58 p., [En ligne], URL : <http://www.gao.gov/products/GAO-12-22>

- GAO (2010), « Secure Border Initiative. DHS Needs to Strengthen Management and Oversight of Its Prime Contractor », dans *United States Government Accountability Office Report to Congressional Committees*, 11-06, octobre, 63 p., [En ligne], URL : <http://www.gao.gov/assets/320/311431.pdf>
- IFHR (2008), « United States-Mexico. Walls, Abuses, and Deaths at the border. Flagrant violations of the Rights of Undocumented Migrants on their Way to the United States », dans *Mission of International Federation for Human Rights*, n° 488/2 March, 57 p.
- KAPLAN Amy (2003), Homeland insecurities : reflections on language and space, *Radical history Review*, n° 85, automne, pp. 82-93.
- MARRET Jean-Luc (2008), « Le nouveau Containment : la protection des frontières américaines (technologies et enjeux) », dans *Note de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, n°7, 9 p.
- MENENDEZ Mario (2001), L'après Accord de Libre-échange Nord-Américain : Économie et immigration, *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n° 2.
- NAKACHE Delphine (2004), L'intégration économique dans les Amériques : un outil efficace de blocage de l'immigration illégale pour les États-Unis, *Politique et sociétés*, vol. 23, n° 2-3, pp. 69-107.
- NIETO GÓMEZ Rodrigo (2009), L'énigme de la Homeland Security pour l'Administration Obama : quel scénario pour la sécurité et l'administration des frontières ?, *Hérodote*, n° 132, 2009/1, pp. 166-180.
- RITAINE Évelyne (2009), La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie, *Cultures & Conflits*, n° 73, printemps, [En ligne], URL : <http://conflits.revues.org/index17500.html>
- TURCOTTE Sylvain F., DEBLOCK Christian (2004), Les Amériques à l'heure de l'intégration, *Politique et sociétés*, vol. 23, n° 2-3.
- U.S. COMMISSION ON NATIONAL SECURITY ON 21st CENTURY (2001), *Roadmap for National Security : Imperatives for changes. The Phase III Report of the U.S. Commission on National Security/21st Century*, vol. n°3, 149 p. [En ligne], URL : <http://govinfo.library.unt.edu/nssg/PhaseIIIIFR.pdf>
- VAGNOUX Isabelle (2003), *Les États-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*, Paris, l'Harmattan, 432 p.
- VAN DER PLOEG Irma (1999), The illegal body: "Eurodac" and the politics of biometric identification, *Ethics and Information Technology*, n°1, pp. 295-302.
- WILLOUGHBY Randy (1997), Immigration, race et sécurité à la frontière mexicano-californienne, *Cultures & Conflits*, n° 26-27, p. 203-234.
-